

SCP P. ABEILLE R. GASCOIN M. MUSSO

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

4, rue Stanislas Torrents

13006 MARSEILLE

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF ET DE SUPERFICIE

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE NEUF DÉCEMBRE pour tentative,
ET ENCORE LE DIX-SEPT DÉCEMBRE**

À LA DEMANDE DE :

La SA LYONNAISE DE BANQUE, banque au capital de 260 840 262 euros, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 954 507 976, ayant son siège social 8 rue de la République à LYON 1er (69001), agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat Maître Victoria CABAYE,

Agissant en vertu d'un acte notarié en forme exécutoire dressé par Maître François GERAUDIE, Notaire associé à Marseille en date du 12 aout 2014 et d'un commandement de payer valant saisie de notre ministère en date du 24 novembre 2021 afin de réaliser le procès-verbal descriptif et de superficie des biens appartenant à

Nous, Philippe ABEILLE, Huissier de Justice associé au sein de la SCP P.ABEILLE R.GASCOIN M.MUSSO, Huissiers de Justice Associés à la Résidence de MARSEILLE, y demeurant et exerçant 4 rue Stanislas Torrents – 13006 MARSEILLE,

Nous sommes transportés ce jour, 9 décembre 2021 pour tentative au-devant de l'immeuble résidence SIMEO chemin des Bessons et rue Aimé Césaire, quartier Sainte-Marthe. Bâtiment HC. 13014 Marseille. où étant en présence de 1

Sur place, personnes ne répondant à nos appels, nous demandons à le nous ouvrir. Il nous répond qu'il s'agit d'une porte avec serrure sécurité et que s'il ouvre il ne pourra refermer.

Nous nous sommes retirés en laissant un avis de prendre contact d'urgence avant ouverture judiciaire.

Et encore le 17 décembre 2021, sur rendez-vous amiable pris avec la locataire en place nous sommes transportés à nouveau sur place, où étant en présence de expert de la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES.

Sur place, nous rencontrons à qui nous déclinons nos nom, qualité et objet de notre mission, qu'elle accepte, nous ouvre et nous précède en tous lieux.

Désignation dans l'acte :

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « SIMEO » situé à MARSEILLE (14^{ème} arrondissement), Chemin des Bessons, Quartier Sainte-Marthe, cet ensemble immobilier faisant lui-même partie d'un projet d'ensemble de 190 logements dénommé « COLLINEO »,

Figurant au cadastre de ladite commune section 896 M n°249 lieudit « CHE DES BESSONS » pour une surface de 00ha 30a 12ca,

Régi par :

- Un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud BLANC, Notaire à Marseille le 30/03/2012 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Marseille, 1^{er} bureau, le 11/04/2012 volume 2012 P n°3264,
- Modifié suivant acte reçu par Maître Arnaud BLANC, Notaire à Marseille, le 20/06/2013 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Marseille, 1^{er} bureau, le 26/07/2013 volume 2013 P n°4551,

LOT NUMERO QUATRE-VINGT-QUATORZE (94) :

Dans un bâtiment HC, au rez-de-chaussée, dans un appartement de type 3 portant le numéro HC 02 sur le plan dudit niveau comportant un séjour avec cuisine, deux chambres, un dégagement, une salle de bains, un wc, une terrasse partiellement couverte en jouissance exclusive, un tableau électrique.

Et les deux cent deux / dix millièmes (202 / 10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT NUMERO QUATRE VINGT ONZE (91) :

Dans le bâtiment HC, au premier sous-sol, un garage portant le numéro VGS529 sur le plan dudit niveau,

Et les dix-neuf / dix millièmes (19 / 10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes.

LOT NUMERO SOIXANTE ET ONZE (71) :

Dans le bâtiment HC, au deuxième sous-sol, un garage portant le numéro VGS625 sur le plan dudit niveau.

Et les vingt / dix millièmes (20 / 10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Description :

Je vous précise et déclare être locataire pour un loyer mensuel de 800€ charges comprises et n'être locataire avec l'appartement que d'un box garage.

Le logement comprend : un séjour avec cuisine avec terrasse, deux chambres, un dégagement, une salle de bains et des toilettes.

Séjour / Cuisine :

L'on y accède par une porte palière.

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de crépis et le plafond de gouttelettes.

Il mesure 33,79m².

Il est éclairé par une porte vitrée à un battant et par une porte vitrée à deux battants avec volet roulant sur terrasse dallée de 21m².

Il est équipé d'un bloc de climatisation, d'un convecteur et d'un placard.

Le coin cuisine est équipée d'un plan de travail en L avec évier encastré et placards bas et suspendu.

Dégagement :

L'on y accède de du séjour / cuisine sus-décrit par une porte sur notre gauche.

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de crépis et le plafond de gouttelettes.

Il mesure 4,02m².

Chambre 1 :

L'on y accède du dégagement sus-décrit par une porte face gauche.

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de crépis et le plafond de gouttelettes.

Elle mesure 9,89m².

Elle est équipée d'un placard et d'un convecteur.

Elle est éclairée par une fenêtre avec volet sur l'arrière.

Chambre 2 :

L'on y accède du dégagement sus-décrit par une porte face droite.

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de crépis et le plafond de gouttelettes.

Elle mesure 11,88m².

Elle est équipée d'un placard et d'un convecteur.

Elle est éclairée par une fenêtre avec volet sur l'arrière.

Toilettes :

L'on y accède du dégagement sus-décrit par une porte sur notre gauche.

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de carrelage et d'enduit, le plafond de gouttelettes.

Ils mesurent 1,58m².

Ils sont équipés d'un WC suspendu.

Salle de bains :

L'on y accède du dégagement sus-décrit par une porte sur notre droite.

Le sol est recouvert de carrelage, les murs de carrelage et d'enduit, le plafond de gouttelettes.

Elle mesure 4,44m².

Elle est éclairée par une fenêtre avec barreaux.

Elle est équipée d'un convecteur, d'une alimentation et évacuation d'eau machine, d'une vasque avec meuble deux tiroirs, d'un sèche-serviette et d'une baignoire.

L'appartement est en très bon état d'usage et d'occupation par [redacted] et sa famille.

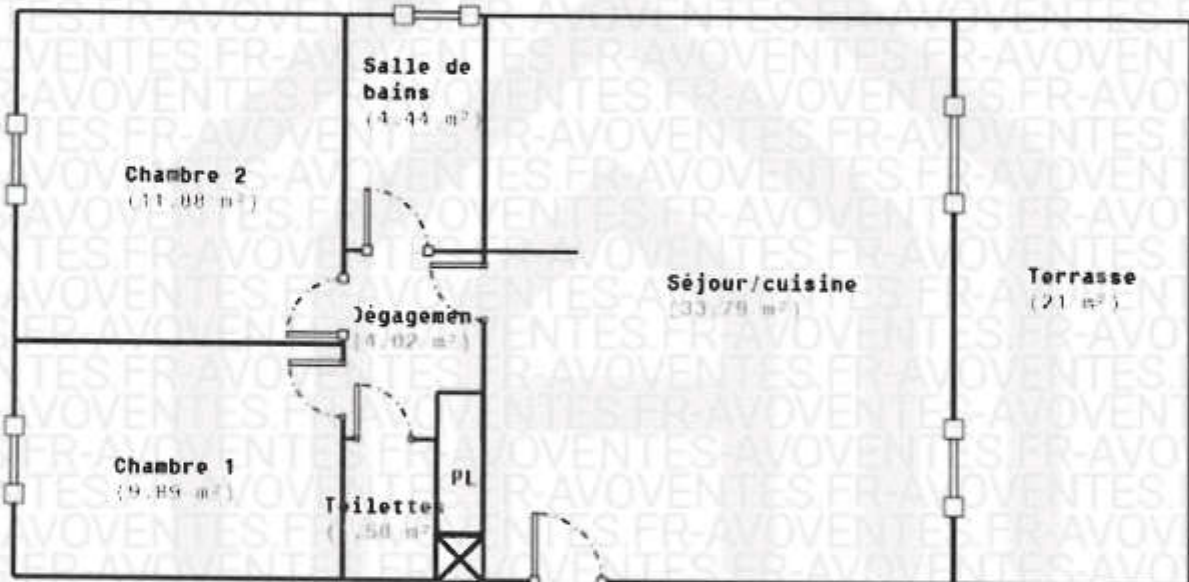
Durant nos opérations [redacted] expert de la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES, diligente sa mission.

De l'appartement dépendent un garage portant le numéro VGS529 et un garage portant le numéro VGS625 dont un seul est déclaré loué par la locataire.

Le syndic de copropriété en activité est le Cabinet Ariane Immobilier, 2 avenue des Arénas, 13127 Vitrolles.

Et à la même requête et élection de domicile que dessus, nous dressons le présent procès-verbal de superficie en application de l'article 46 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965, du décret n°97-532 du 23 mai 1997, à savoir :

CROQUIS DE LA LOCALISATION :



DESCRIPTION DU BIEN MESURÉ :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Rez de chaussée - Séjour/cuisine	33,79	33,79	
Rez de chaussée - Dégagement	4,02	4,02	
Rez de chaussée - Toilettes	1,58	1,58	
Rez de chaussée - Chambre 1	9,89	9,89	
Rez de chaussée - Chambre 2	11,88	11,88	
Rez de chaussée - Salle de bains	4,44	4,44	
Rez de chaussée - Terrasse	0	21	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale: 65.60 m² (soixante-cinq mètres carrés soixante)

Surface au sol totale: 86.60 m² (quatre-vingt-six mètres carrés soixante)

Ces constatations faites, nous nous sommes retirés, avant de dresser le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Nous annexons au présent 21 photographies sur planches visées de mon sceau et de ma signature.

COUT DU PRESENT ACTE :

Droit Fixe (A.444-3)	417,00 €
S.C.T. (A.444-48)	7,67 €
TOTAL H.T	424,67 €
T.V.A	84,93 €
TOTAL T.T.C.	509,60 €

Référence Etude :
RS 21 06 0474 / LH / 0001





Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06



Photo 07



Photo 08



Photo 09



Photo 10



Photo 11



Photo 12





Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20



Photo 21

